



COMMUNIQUÉ – branche des bureaux d’étude

SOUTIEN A NOTRE EQUIPE CNTP DOCAPOSTE BPO

Les salariés de l’entreprises CNTP DOCAPOSTE BPO sont prochainement appelés à voter pour leurs représentants au Comité social et économique (CSE). L’équipe **FO**, élue en 2019 avec plus de 85% des suffrages, pourrait ne pas pouvoir se présenter. La Direction d’entreprise se prévaut en effet d’un courrier de notre Confédération plaçant cette entité au sein d’une autre Fédération que la FEC. La Section fédérale des Services apporte son entier soutien à l’équipe FO dans l’entreprise et s’organise pour qu’elle poursuivre son activité au service des salariés.

Une équipe FO toujours aussi dynamique

La satisfaction était grande lorsque, fin 2019, l’équipe **FO** remportait les élections avec plus de 85%, avec une forte mobilisation des salariés. Dès son élection, l’équipe s’est investie tant sur la gestion du CSE que dans les négociations de l’entreprise. L’équipe de 12 élus, emmenée par notre camarade Houari, n’a cessé de construire avec les salariés des cahiers revendicatifs ambitieux, et de partager avec ses collègues les informations à sa disposition sur la vitalité et la pérennité de l’entreprise.

En 2023, dans un contexte difficile, l’équipe est parvenue à trouver une alternative alors que l’entreprise avait perdu un client et que des destructions d’emplois étaient présentées en CSE. L’équipe **FO**, aguerrie et bonne connaissance de l’activité et de l’environnement de son entreprise, est parvenue à faire redéployer dans son entité le volume d’activité nécessaire pour maintenir les emplois. L’équipe **FO**, toujours en 2023, a négocié âprement sur les salaires et a amélioré sensiblement les propositions de la Direction.

Une équipe FO menacée

Ce tableau vite brossé comporte sa touche d’obscur : la Direction a averti que notre camarade Houari ne serait pas invité à la négociation du protocole d’accord pré-électoral pour renouveler les membres du CSE.

Le motif ? Un courrier de notre Confédération adressé à la maison-mère et confiant toutes les entités du groupe à une autre Fédération.

Si cette prophétie s’avérait exacte, la dynamique de l’équipe s’éteindrait. Il y a urgence, la négociation doit s’ouvrir à la fin de ce mois...

Une équipe FO soutenue par sa Section fédérale et sa Fédération

La Section fédérale des Services – qui anime notamment la branche des bureaux d’étude au sein de FO – n’a pas manqué de réagir à cette situation. Elle a ainsi contesté la position de la Direction d’entreprise, non conforme au Code du travail. Elle poursuivra ses actions pour que notre équipe puisse se présenter aux élections CSE.

Au sein de l’organisation, la Section fédérale des Services a également exprimé sa crainte sur les conséquences de tels agissements, notamment le respect du fédéralisme, la promotion des branches professionnelles, et le

développement de l'organisation dans les branches non seulement des Services, mais à terme dans toutes les branches où FO a vocation à être représentée.

La Section fédérale des Services de la FEC-FO a rappelé le long combat pour rendre visible au sein de l'organisation ses branches professionnelles, depuis bientôt 10 années. Elle a souligné les résultats obtenus, et la progression désormais constante du nombre de ses adhérents. Cette progression est notamment due aux productions concernant la négociation dans les branches et l'information retransmise et le développement de ses implantations dans les entreprises.

La Section fédérale a rappelé que la référence à un groupe ou une entreprise pour définir le champ de compétence d'une fédération sur les filiales de l'entreprise relève d'une orientation différente de celle de notre organisation, laquelle s'appuie sur un syndicalisme fédéré et confédéré qui s'appuie sur les branches professionnelles.

La Section fédérale a également alerté la FEC, laquelle a pris contact avec la Confédération afin de revenir à une situation plus conforme et constructive. **Le succès se mesurera à son résultat : la réélection de l'équipe CNTP DOCAPOSTE BPO, dynamique et engagée pour la promotion de l'intérêt des salariés.**

Paris, le 15 juin 2023

Contacts : Nicolas FAINTRENIE, Secrétaire de la Section fédérale des services – services@fecfo.fr